

CR réunion Section VTT

Du 28 février 2024

Présents : Jérôme Auvrai – Olivier Charpentier - Jérôme Drouaud – Valérie Hernould – Jean-Phi L'hermite – Laurence L'hermite – Olivier Pairoit – Quentin Saint-Martin

Ordre du jour :

- Projets année 2024
- Subvention Club
- Tenues

- **Projets année 2024 :** Cf pièce jointe

- Maxi verte à Puy-L'évêque : we ascension
 - Olivier C, Jean-Phi et Laurence sont inscrits
 - Bernard, notre ami breton fera partie du séjour
 - Logement 6 places réservé à Puy L'évêque
 - ***Si d'autres personnes sont intéressées, contacter Laurence ou Jean-Phi***
- WE VTT en Sancerre
 - Logement réservé
 - Visite prévue d'une cave recommandée par JC Coulon
 - Reste à organiser la partie intendance
- Semaine VTT itinérante pour faire le Nord Charente
 - Ce sera en semaine 25 – 15 au 22 juin
 - 6 étapes de 50kms env → ce sont les hébergements qui les définissent
 - Départ du Chambon
 - **Les personnes intéressées doivent se faire connaître rapidement d'ici 20 mars pour procéder à la pré-réservation**
 - Cette sortie ne se fera que s'il y a un groupe minimum de participants
- Roc
 - Roc de Lanzagais : pour l'instant personne intéressé – A rappeler plus tard
 - Olivier C. propose le Roc D'Azur du 9 au 13 Octobre => ***Si d'autres personnes sont intéressées, contacter Laurence ou Jean-Phi***
- Sortie famille : ce sera le we du 31/08 et 01/09
 - A définir le lieu et la durée (1 ou 2 jours)
 - Idées : Brouage et Rochefort - Ile de Noirmoutier → sondage à faire

- **Subvention section VTT**

Le bureau a redéfini les modalités de subvention affectées à chaque section. C'est désormais la part Club de la licence qui est donné à chaque section. A elles, ensuite de la répartir entre les sorties du dimanche et les projets.

Sur le coût de la licence de 64€50, la part qui revient au club est de 35€. A cela doit être déduit le coût de l'assurance, donc la part revenant au club est de 23€ .

Pour l'année 2023, la section VTT a bénéficié de :

- 408 € pour les sorties du dimanche matin (à raison de 3€ par sortie)
- 450 € pour les projets (300 € pour we pentecôte et 150€ pour semaine VTT)
- 4 MANL (conjointes) => 120 € de subvention

Pour année 2024, la section aura donc pour 12 licenciés 280 € (une misère 😊)

Après discussion, nous constatons que

- Des vttistes ne participent qu'aux randos
- Des vttistes ne participent qu'aux projets
- Les autres au deux

Il faut donc répartir cette enveloppe entre les deux pour que tout le monde perçoive quelque chose même si on ne fait pas du VTT dans cet esprit là => à définir par les membres VTT du bureau

Par contre il est fait remarquer que pour la rando, la partie VTT apporte du monde et rapporte de l'argent (plus de non licenciés que de licenciés), il faudra peut-être que la section bénéficie d'une part de ce résultat .

La question a été posée du maintien de la section dans le club ?

• Tenues

Le club finance cette année (hors budget section) le renouvellement de tenue. Un nouveau logo du club est à l'étude : il pourra être décliné en version VTT (roue crantée).

Pas de changement dans les couleurs de notre tenue VTT, seul le logo sera remplacé par le nouveau

Faut-il relooké notre « escargot » : Lila aurait-elle une idée ?

C'est Jean-Phi qui recense vos besoins , il va appeler Decoux pour savoir s'ils font des SHORT VTT large..

Merci de nous faire un retour ASAP

1ères réponses :

- pas de besoin pour Jérôme Drouaud
- Valérie :1 cuissard mi-long
- Joël : 1 cuissard court et 1 mi-long